



Entretien et maintenance

Que l'installation aquatique soit neuve ou usagée, il est essentiel d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'entretien et un programme de maintenance. Ces programmes prolongeront la durée de vie du bassin et des équipements, empêcheront la croissance des bactéries, permettront de faire des économies sur les réparations et amélioreront la qualité des services offerts aux citoyens.

Afin d'élaborer un programme d'entretien et un programme de maintenance adaptés à l'installation, l'exploitant d'un lieu de baignade consultera les sources d'information suivantes :

- la réglementation en vigueur;
- les plans tel que construit (TQC);
- les fiches techniques et guides d'entretien des fabricants pour chacun des équipements;
- la signalétique des produits chimiques.

Ces sources d'information permettront de déterminer les mesures d'entretien et de maintenance à mettre en œuvre : lieux, ressources requises, fréquence, horaire, méthodes de travail, équipements, produits, etc.

Tout d'abord, il est important de faire la distinction entre les termes « entretien » et « maintenance ».

Entretien

L'entretien fait référence aux tâches d'entretien courantes telles que la peinture, le nettoyage des planchers ou le remplacement des lampes. Ces tâches sont des travaux facilement identifiables et prévisibles. Dans la majorité des cas, ils ne nécessitent pas l'intervention d'un technicien spécialisé.

Maintenance

La maintenance fait référence aux opérations de gestion et de préservation des actifs et de l'enveloppe architecturale, à l'entretien préventif, à la fiabilité des systèmes et au contrôle des coûts d'entretien.

Ces opérations comprennent non seulement l'entretien au sens strict, mais aussi l'inspection périodique de l'équipement, le remplacement systématique d'organes ou de parties d'organes, l'installation de nouveaux équipements et leur mise en œuvre, les réparations et la remise en marche après les pannes.

La maintenance exige des qualifications spéciales. Elle sera donc exécutée par un technicien spécialisé, dans le but de maintenir un système ou une partie du système dans un état de fonctionnement normal.